

CARTES de VISITES

C'est un tarif qui fût créé à la fois pour faciliter le lien social et aussi pour augmenter la circulation du courrier, ce qui était recherché à une époque.

Tout commence après la création du timbre poste en France, alors qu'aucun timbre au tarif n'existait. Dans un premier temps, était payé en numéraire au bureau de poste.

Tarif du 31 décembre 1852

Imprimés non périodiques

Les cartes de visites sont assimilées aux avis imprimés de mariage, de naissance et de décès.

Sous enveloppe ouverte

Du bureau pour son arrondissement postal	5 cent. en numéraire
De bureau à bureau	10 cent.

Puis le timbre à 5 cent. est émis le 19 novembre 1854, alors que le tarif suivant n'apparaît qu'en août 1856.



Par la suite, les timbres à 5 et 10 cent. serviront pour ces affranchissements ainsi que pour des imprimés et port local.

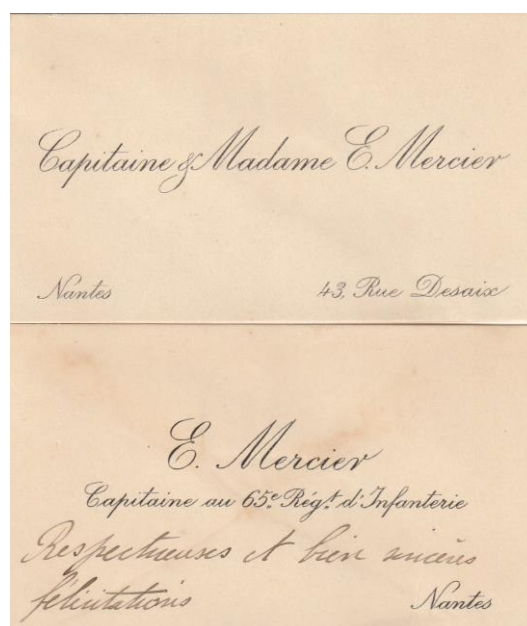




Vous trouverez ce tarif postal à chaque émission de la présentation : tarifs postaux français.

Il faut toutefois mettre en avant quelques pièces remarquables.

Depuis le tarif de 1856 on peut glisser deux cartes à condition de respecter les limitations de texte et ce, que sur une carte.



Tarif d'un jour le 1^{er} janvier 1947 avec sa carte



Des vœux bien venus après la 1^{ère} guerre mondiale. On peut voir le passage d'une administration postale à l'autre

Il ne faut pas oublier les fameuses oblitérations « jours de l'an » que nous détaillerons la fois suivante.

Ce tarif a une fin : la suppression des enveloppe trop petites, donc des enveloppes pour cartes de visites.



On recevait des petites cartes illustrées, nommées « Mignonnettes » .



Donc à suivre avec les jours de l'an. C'est pour bientôt et seront d'actualité.

Guy SEVIN